



# Mairie d'Ohnenheim

Vie communale

Informations septembre

Bulletin n° 20

## RENTREE DES CLASSES

Après la belle fête scolaire sur le thème de l'environnement et des vacances bien méritées, 114 élèves ont pris le chemin de l'école le lundi matin 4 septembre.



### EFFECTIFS :

Petite section : 11

Moyenne section : 21

Grande section : 12

CP : 12

CE1 : 18

CE2 : 14

CM1 : 12

CM2 : 14



## CAMILLE VOGEL ELUE 3<sup>ème</sup> ADJOINTE AU MAIRE

C'est jeudi 21 septembre que Camille VOGEL a été élue, à l'unanimité, 3<sup>ème</sup> adjointe au maire d'Ohnenheim. Le besoin d'une nouvelle adjointe s'est fait sentir en raison de tâches administratives et de dossiers de plus en plus nombreux et complexes à traiter. Les délégations ont été réparties entre les trois adjoints en fonction de leurs compétences et souhaits. Camille aura principalement en charge l'urbanisme et les finances et assurera également la coordination lors du prochain recensement de la population.

*Camille VOGEL, 35 ans,*

*Mariée et maman de trois enfants*



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population d'Ohnenheim aura lieu entre le 18 janvier et le 17 février 2024. Lors de cette campagne, des agents recenseurs se présenteront chez vous pour vous expliquer les démarches à effectuer. Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et que toutes les données collectées sont confidentielles et soumises au secret statistique.

## FRESQUE DANS L'ABRI DES JEUNES

Le Conseil Municipal a décidé de faire appel au graffeur Guillaume JEHL, alias KADE, pour réaliser une fresque dans l'abri des jeunes près de la salle. Ohnenheim étant « terre du basket », c'est tout naturellement que l'artiste a proposé une fresque en rapport avec ce sport local, fresque que les habitants ont pu découvrir le soir du 13 juillet après la célébration de la fête nationale.



## MAIRIE ET MEDIATHEQUE COMMUNALE

Après le remplacement des fenêtres et des portes de la mairie pour une meilleure isolation thermique et acoustique, nous avons procédé à la remise en peinture de l'ensemble des locaux. La médiathèque, repeinte dans une jolie couleur verte, a été dotée d'un coin lecture avec un tapis et six « poufs animaux » qui font le bonheur des petits.

Dans le cadre du fonds de solidarité territoriale, la CeA a participé aux travaux des parties communes et de la médiathèque pour un montant de 6 727 €.

Nous invitons les parents à profiter de cet espace avec leurs enfants aux heures d'ouverture de la médiathèque qui sont les suivantes :

- ✓ Lundi de 17h45 à 19h15
- ✓ Mercredi et samedi de 13h30 à 15h00



## LIVRES COUP DE CŒUR



Dans ce livre passionnant « *Même le silence a une fin* » Ingrid Betancourt raconte sa vie durant ses 6 années de captivité dans la jungle colombienne. C'est un récit d'aventure mais aussi une réflexion sur la nature humaine et sur ce qui nous est le plus précieux : la liberté.



« *Ce matin là* » de Gaëlle JOSSE : une vie normale, un travail, des amis, une famille unie, jusqu'au jour où tout bascule et Clara perd le contrôle de sa vie... » Un roman réaliste et plein d'espoir, un texte d'une pure beauté pour raconter la fragilité de nos existences.

**Livres disponibles à la médiathèque d'Ohnenheim**

A noter que dans le cadre des rencontres « **FESTI'MOMENTS** » organisées par le réseau de soutien à la parentalité du Ried de Marckolsheim, la médiathèque participe également à l'animation. **Prochain rendez-vous à la salle communale d'OHNENHEIM : mercredi 11 octobre de 9 h 30 heures à 12 heures puis tous les 2<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois.**

Pour tout renseignement : Caroline DUBOIS au 07.67.36.95.37 ou par mail à [caroline.dubois@rai-ccrm.fr](mailto:caroline.dubois@rai-ccrm.fr) ou Réseau Animation Intercommunal au 03.88.85.89.25 ou par mail à [contact@rai-ccrm.fr](mailto:contact@rai-ccrm.fr) ou la mairie d'Ohnenheim.



## ACTIONS DE SOLIDARITE

Le groupe de jeunes filles qui a déjà mené une action de solidarité en faveur de la SPA en 2021 s'est à nouveau mobilisé en vendant des crêpes, lors du festival Auto-rétro, **au profit de l'association ELA** ; cette association regroupe des enfants et personnes atteintes de maladies génétiques rares qui attaquent leur système nerveux central et paralysent petit à petit leurs fonctions vitales : les leucodystrophies.

Ella, Luna, Elisa et Adèle ont récolté une somme de 357 €. Bravo pour cette belle initiative.

Samedi 23 septembre, un groupe de 7 sapeurs-pompiers bénévoles d'Ohnenheim s'est porté volontaire pour permettre à une quinzaine de personnes en situation de handicap et à mobilité réduite de visiter le château du Haut-Koenigsbourg dans le cadre de l'opération « Un château pour tous ».

Bravo à eux et à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour aider les autres.



## PROJET ECOLE

Le plan de financement pour la construction d'une nouvelle école n'a pas pu être bouclé en raison notamment d'un manque de fonds propres et de la baisse des aides attendues. Nous sommes donc contraints d'écarter un projet qui aurait donné satisfaction sur tous les plans aux enfants, aux enseignants, aux parents et à la municipalité. Un projet dont auraient également pu profiter les habitants puisque le préau de l'école aurait pu servir à d'autres usages, par exemple à la chorale pour la fête de la musique, et le parking prévu, à l'ensemble des personnes se rendant à l'église, notamment lors de mariages, d'obsèques ou de concerts où les difficultés de stationnement sont réelles.

A l'heure actuelle, la politique de l'Etat et des autres instances se concentre sur la **rénovation thermique des bâtiments publics existants**, dont les écoles. Or, le problème c'est que nos écoles ne nécessitent pas seulement une rénovation thermique (*toitures, murs, fenêtres, chauffage*) mais des travaux de restructuration beaucoup plus conséquents afin de permettre,

- pour l'école élémentaire, de mettre des toilettes à l'intérieur du bâtiment et une classe à l'étage,
- pour l'école maternelle, d'ajouter une salle de classe au 1<sup>er</sup> étage pour accueillir les élèves qui sont actuellement dans l'Algéco ; une extension pour une salle de motricité sera nécessaire (*la salle de motricité actuelle construite il y a 20 ans est trop petite et ne répond pas aux critères d'économies d'énergie*).

Dans les deux bâtiments, les mises aux normes concernant l'accessibilité seront obligatoires et l'installation d'ascenseurs inévitable.

Vu de l'extérieur, cela a l'air simple, mais est en réalité très compliqué en raison de la structure des bâtiments. Sans compter que, pendant les travaux, il faudra trouver un endroit pour accueillir les élèves.

En nous orientant vers de la rénovation, nous savons d'emblée que ce ne sera pas la meilleure solution, entre autres raisons :

- Parce qu'elle ne permet pas de regrouper les cinq classes et les 114 élèves en un seul lieu,
- Parce qu'elle ne règle pas les problèmes de stationnement,
- Parce qu'elle ne permettra pas de faire des économies de fonctionnement,
- Parce qu'elle ne coûtera pas moins cher au m<sup>2</sup>,
- Parce qu'elle ne concernera qu'un seul bâtiment dans un premier temps. Reste à décider lequel, sachant que, selon les coûts, l'autre bâtiment ne pourra peut-être pas être rénové avant longtemps, ce qui posera inévitablement et immédiatement un autre problème, celui de la mise aux normes d'accessibilité. *Rappelons qu'en théorie, tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) sont censés être accessibles depuis 2015. Nous avons été destinataires d'une circulaire précisant que des contrôles allaient être renforcés et des sanctions prononcées, dès 2024, en cas de manquements aux obligations d'accessibilité.*

Mais, sauf rebondissement, **nous devons donc dans les prochaines semaines nous lancer dans une nouvelle étude de faisabilité pour la rénovation de l'une ou l'autre école** afin de pouvoir soumettre, dans un deuxième temps, nos dossiers de demande de subventions auprès des différents organismes (Etat/Région/CeA/CCRM).

Il est vrai que dans les 5 ans à venir, les effectifs scolaires qui représentent aujourd'hui plus de 10 % de notre population, risquent de baisser mais cela ne change rien au fait qu'il est plus que nécessaire de procéder à des travaux.

Tout ceci est éprouvant pour la municipalité et nous freine dans la réalisation d'autres investissements pour améliorer à la fois le cadre de vie des habitants d'Ohnenheim et les performances énergétiques des autres bâtiments communaux. Rappelons que pour la salle communale, le décret tertiaire nous impose 40 % d'économie d'énergie à l'horizon 2030. Comment faire si nous n'avons pas les moyens d'isoler ?

## 11e ÉDITION DE L'ENQUÊTE SOCIALE EUROPÉENNE (ESS)

Le Centre de Données Socio-Politique de Sciences Po, avec le soutien du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, réalise entre septembre et décembre 2023 une importante enquête statistique auprès de personnes résidant en France métropolitaine.

Il s'agit d'étudier les valeurs et les opinions des personnes résidant en France sur des sujets de société. Cette enquête qui a lieu tous les deux ans est conduite simultanément en France et dans plus de vingt pays en Europe.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur ou une enquêtrice de l'institut Kantar Public (Mantle) chargé(e) de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il (Elle) sera muni(e) d'une carte d'accréditation officielle.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

## MISE EN GARDE DES CONSOMMATEURS

La Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) du Bas-Rhin appelle à la vigilance les consommateurs, invités, suite à un démarchage téléphonique, à se rendre dans un magasin de meubles pour y retirer des cadeaux et participer à une loterie. Ce type de procédé constitue le mode opératoire privilégié de certaines sociétés d'ameublement éphémères, connues pour cibler les personnes âgées et avoir recours à des pratiques commerciales trompeuses telles que : - cadeaux remis ne correspondant pas aux produits annoncés et se révélant de faible valeur ; - prix des produits exposés artificiellement gonflés, permettant aux vendeurs d'accorder des remises illusoires pour faire croire aux consommateurs qu'ils font une bonne affaire ; - gains annoncés dans le cadre de la loterie se transformant automatiquement en un bon d'achat à valoir le jour même sur les articles en vente ; - pratiques commerciales trompeuses sur la qualité et la provenance des articles mis en vente ; - pression constante exercée par les vendeurs lors de la négociation commerciale pour inciter les consommateurs à l'achat d'un meuble, même si le consommateur n'en a pas besoin ou n'en veut pas ; - non-respect du délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature du contrat de vente et obstacle à l'exercice de ce droit par les consommateurs (livraison le jour même avec reprise de l'ancien mobilier pour donner l'impression aux consommateurs qu'ils ne peuvent plus se rétracter alors que la loi les y autorise).

Tout consommateur s'estimant victime de telles pratiques peut prendre contact avec la DDPP à l'adresse suivante : DDPP du Bas-Rhin Cité administrative Gaujot – 14, rue du Maréchal Juin CS 50016 – 67084 STRASBOURG – CEDEX Standard : 03 88 88 86 00 Courriel : [ddpp@bas-rhin.gouv.fr](mailto:ddpp@bas-rhin.gouv.fr)

## CHASSE

Les contacts et les réunions se succèdent en vue de la relocation des chasses communales pour une nouvelle période de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

## ECLAIRAGE PUBLIC

Le projet de réduction de l'intensité lumineuse la nuit sur l'ensemble de l'éclairage public de la communauté de communes avance bien. Les communes seront équipées à tour de rôle et par tranches dans les mois à venir. En attendant, **merci de signaler à la mairie tout éclairage défaillant.**

## SENTIER BOTANIQUE : INAUGURATION DE L'ABRI DU PROMENEUR

Un nouvel abri a été installé à l'entrée du sentier botanique, côté Ohnenheim. C'était un souhait de longue date de l'Association Nature et Patrimoine présidée par Freddy Kempf qui rappelle qu'un tel abri a déjà été installé sur le sentier côté Elsenheim financé par l'Association, la CeA et les communes d'Ohnenheim et d'Elsenheim ainsi que par des dons de particuliers.



*L'inauguration du second abri du promeneur  
aura lieu  
Samedi 28 octobre à 15 h*

Il est rappelé qu'un guide du sentier est disponible en mairie au prix de 5 € et que tous les promeneurs peuvent adhérer à l'association. Par ailleurs, l'ANPOE recherche toujours des bénévoles qui pourraient ponctuellement consacrer un samedi matin à l'entretien du sentier. Pour tout renseignement, s'adresser à Freddy Kempf au 06 06 45 91 96.

## TRAVAUX A MARCKOLSHEIM - DEVIATION

En raison de travaux d'élargissement de la route d'Ohnenheim à MARCKOLSHEIM à partir de lundi 25 septembre et jusqu'au mois de mars 2024, **la circulation des automobilistes qui voudront se rendre à Marckolsheim par la RD 608 est déviée vers Elsenheim au niveau du rond-point d'Ohnenheim**. La ville de Marckolsheim, en concertation avec la CeA, nous explique avoir mis ce dispositif en place très en amont pour éviter un trafic important dans une zone pavillonnaire en chantier d'une part et dans la zone EHPAD / crèche / école d'autre part.

**Nous mettons en garde les usagers qui s'engageront sur cette route barrée ; ils risquent d'être verbalisés et, en cas d'accident, ils ne seront pas assurés.**

Comme il est interdit de s'engager sur la RD 608 par la voie de gauche (à contresens), les habitants qui souhaitent se rendre à la décharge verte route de Marckolsheim le samedi de 17 h à 18 h, pourront exceptionnellement emprunter un chemin de l'association foncière.

## RIED EXPO 2023

Depuis de nombreuses années, la communauté de Communes du Ried de Marckolsheim organise « **RIED EXPO** », le rendez-vous traditionnel des professionnels de l'artisanat, de l'industrie et du commerce du territoire. Destinée à mettre en valeur les savoir-faire locaux, cette manifestation constitue le point d'orgue et la vitrine du tissu économique local. C'est aussi l'occasion de rencontrer des artisans d'Ohnenheim.

Reportée à plusieurs reprises en raison du contexte sanitaire, la manifestation 2023 aura lieu les **samedi 28 et dimanche 29 octobre prochains à la salle polyvalente de SUNDHOUSE**, rue du Stade.

## HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

De plus en plus de logements sont mis en location sur des plateformes telles que « **airbnb** » et ne sont pas toujours déclarées à l'administration. Nous rappelons cette obligation de déclaration en mairie pour tout nouvel hébergement touristique. Les gîtes de plus de 15 personnes sont soumis à la réglementation au titre des ERP et nécessitent des autorisations d'urbanisme ainsi que l'avis de la sous-commission départementale de sécurité incendie.

## CIRCULATION SUR LES CHEMINS ET EN FORET

Les récoltes de maïs vont bientôt démarrer ; nous recommandons la plus grande prudence à tous les promeneurs à la vue d'un tracteur attelé d'une remorque chargée. Les engins agricoles sont prioritaires sur les chemins.



*Colchiques dans les prés, c'est la fin de l'été .....*

Retrouvez les informations et les procès-verbaux des séances du conseil municipal sur notre page Facebook et sur le site internet de la commune [www.mairie-ohnenheim.fr](http://www.mairie-ohnenheim.fr)